

À LA DÉCOUVERTE DE VENISE EN FRANÇAIS



Partez à la découverte de Venise en français pour vous familiariser avec les grands moments de l'histoire de la Sérénissime tout en mettant à profit vos connaissances de la langue française.

- La construction des ponts de Venise.
- Les îles de la lagune et leur histoire.
- Le rôle du Doge et le Palais Ducal.
- L'histoire des « Scuole Grandi ».
- Les grands hommes de la Sérénissime.
- Sans oublier bien sûr les lieux liés à la culture française...

Voilà quelques-uns des thèmes que nous aborderons à travers nos parcours pédagogiques. Un support écrit d'accompagnement à la compréhension orale sera distribué à chaque élève.

Niveau requis :

Parcours 1 : l'Alliance Française – Rialto – Corte del Million - San Marco :

Niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence (classes de troisième du collège ou de seconde du lycée).

Parcours 2 : Scuola grande di San Rocco – Campo San Polo – Rialto – San Marco - Alliance Française

Niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence (classes de troisième ou quatrième du lycée).

Accompagnement : Les ateliers sont effectués par une enseignante de langue maternelle française.

Rendez-vous et départ de l'Alliance Française de Venise ou Scuola Grande di San Rocco.

Prix (hors transport jusqu'à Venise)

Parcours 1 : 90 € par groupe pour un parcours de **2 heures** (Maximum 15 élèves par groupe).

Parcours 2 : 110 € par groupe pour un parcours de **2 heures 30** (Maximum 15 élèves par groupe).

Encadrement : Les élèves devront être encadrés par au moins un professeur. L'Alliance Française décline toute responsabilité quant au suivi des élèves, lesquels devront être couverts par une assurance RC.

Dates : Tous les lundis de 9 heures à 14 heures ou de 14 heures à 17 heures de Novembre 2009 à Mai 2010. (d'autres jours et horaires peuvent être disponibles sur demande et en fonction de la disponibilité de notre enseignante).

Réservation obligatoire : Auprès de l'Alliance Française de Venise, au moins un mois à l'avance. 15 jours avant la date fixée, l'école devra avoir effectué le paiement, communiquer le nombre d'élèves et l'horaire d'arrivée au lieu de rendez-vous.

Pour toutes informations complémentaires, prière de contacter l'Alliance Française de Venise.